

DEMANDE DE MORATOIRE EN CAPITAL ET INTÉRÊTS DANS LE CADRE DE LA CRISE COVID-19

1. Identité du demandeur

Dénomination sociale :

Forme sociale :

Numéro R.C.S. Luxembourg :

2. Identification des crédits

N° IBAN¹⁾ + forme d'utilisation du crédit concerné

Pour les crédits :

Numéro IBAN :

Numéro IBAN :

Numéro IBAN :

Pour les leasings financiers :

Numéro de référence :

3. Type de moratoire

Capital et intérêts Autre

4. Durée du report demandé²⁾

6 mois 3 mois 1 mois Autre : mois

La demande de moratoire devra être antérieure au 30 juin 2020.

1) Les numéros IBAN sont disponibles sur vos extraits bancaires ou via votre Web Banking et/ou MultiLine.

2) 6 mois maximum. La date de début effectif du moratoire correspond à la date de la prochaine échéance exigible ou, dans le cadre des leasings, des prochains loyers émis.



En signant cette demande, le preneur de crédit déclare qu'en date du **18 mars 2020** il n'avait de retard de paiement pour aucun de ses crédits auprès d'aucun établissement financier et qu'il n'était pas en difficulté financière à cette date.

En outre, en signant cette demande, le preneur de crédit déclare sur l'honneur qu'il est confronté à des difficultés de paiement causées par la crise du COVID-19 et présente la/les difficulté(s) suivante(s).

Veuillez cocher la/les difficulté(s) qui correspondent à votre situation :

- Le gouvernement a ordonné, dans le contexte de la crise du coronavirus, la fermeture de l'entreprise ou la cessation de l'activité.
- Le carnet de commande a été réduit à la suite de la crise du coronavirus.
- L'entreprise est en défaut d'approvisionnement à la suite de la crise du coronavirus.
- Le chiffre d'affaires ou l'activité de l'entreprise a diminué ou va diminuer en raison de la crise du coronavirus.
- L'entreprise a ou aura recours au chômage partiel ou complet à la suite de la crise du coronavirus et les salariés sont absents.
- Autre, préciser :

Le preneur de crédit confirme que toutes les déclarations faites dans ce document sont correctes et à jour. Il s'engage à fournir, à première demande de BGL BNP Paribas, les pièces justificatives nécessaires relatives à ces déclarations.

Le moratoire en capital et des intérêts sera accordé à la suite d'une situation de crise exceptionnelle et ne donnera pas lieu à une novation de la dette. Toutes les sûretés déjà fournies par le(s) preneur(s) de crédit(s) et/ou par des tiers seront réservées par la banque pour autant que de besoin.

BGL BNP Paribas se réserve le droit de supprimer le bénéfice du moratoire en capital et intérêts qui sera accordé sur base des informations fournies dans le présent formulaire en cas d'informations fausses ou frauduleuses.

Le preneur de crédit autorise BGL BNP Paribas, après examen de cette demande, à envoyer sa décision d'approbation ou de refus, et ce, uniquement pour cette demande, à l'adresse électronique suivante :

Fait à _____ le / /

Nom :

Qualité :

Signature

Signature du/des représentant(s)
de la/des personne(s) morale(s)